

MAIRIE D'ARMENTIERES EN BRIE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Août 2011 N° 28

L'an deux mil onze le Vingt cinq Août à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Mme COURTIAL, Maire.

Etaient présents : Mme COURTIAL – M. WALLE – Mme BICHBICH – Mme FAVRE –
M. GRESSIER – M. COLAS Philippe – Mme BULTEL -
M. CARRE – Mme PRAGNON – M. BOUBEKEUR

Absents : M. FISCHER – Mme MERCHIE

Absents excusés : M. COLAS Michel

Secrétaire de séance : Mme FAVRE

Après lecture du compte rendu n° 27 par Monsieur WALLE , ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

Rue de la Gillette et rue de Tancrou : Les marchés ont été signés avec l'entreprise BBTP.

Nous sommes dans l'attente de l'arrêté de subvention au titre de la réserve parlementaire.

Dès que nous serons en sa possession les travaux pourront commencer.

En ce qui concerne la circulation pendant les travaux, l'étude est en cours avec les entreprises de transports. Les riverains et les usagers seront informés en temps utile.

Contrat triennal de voirie : Monsieur PIEQUET, Conseiller Général du canton nous informe qu'il a obtenu l'assurance que le projet de ce contrat sera présenté à la plus prochaine séance de la Commission permanente du Conseil Général, programmée le 12 Septembre prochain.

Nous le remercions de son intervention.

RD 17^E : La Mairie a interpellé les services de la Direction Départementale du Territoire, direction principale des routes, concernant une problématique de salubrité publique aux abords de cette voie (décharge sauvage) . La DDT émet un avis favorable à notre proposition de plantation de haies et à la mise en place d'une signalétique rappelant l'interdiction de déposer des déchets de toute nature. Toutefois, avant de délivrer la permission de voirie afin d'officialiser notre action ce service souhaite connaître l'implantation exacte des végétaux vis à vis du bord de chaussée, sachant qu'une distance de sécurité doit être respectée à la fois pour les usagers de la route mais également dans le cadre de l'entretien futur. La commission des travaux est chargée de nous remettre un projet. Une demande de subvention sera faite auprès du COLERANDO 77.

Mme le Maire signale que la CCPO l'a informée que des déchets verts sont entreposés dans les poubelles ménagères. Elle fait appel à l'esprit civique de chacun et rappelle que des sacs de déchets verts sont disponibles gratuitement en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Protection intrusion salle polyvalente – Maison des Associations.

Après avoir pris connaissance des propositions faites pour l'installation d'alarme dans ces bâtiments, le Conseil Municipal décide de surseoir provisoirement aux travaux.

Contrat de maîtrise d'œuvre pour travaux d'aménagement salle des fêtes

Mme le Maire donne connaissance de la proposition du Cabinet CARRERE pour la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle des fêtes qui comprend les actions suivantes :

- . Réfection complète de la toiture
- . Isolation des combles
- . Réfection du chauffage
- . Renforcement de l'acoustique
- . Mise aux normes « accessibilité » et « incendie »

Coût H.T. 5.600 €

Avis favorable du Conseil Municipal

Contrat télésurveillance

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement des contrats de télésurveillance avec PILES

Mairie – Ecole rue du Chef de Ville 745,00 €H.T.

Ecole Augustin Dupré 580,00 €H.T.

Local Communal (Ateliers) rue des Vignettes..... 590,00 €H.T.

Monsieur BOUBEKEUR n'a pas pris part à cette délibération.

Avenant n° 2 à la convention relative à la fourniture de repas

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'avenant n° 2 à la convention relative à la fourniture du repas qui est fixé à 2,66 €TTC à passer avec « les Petits Gastronomes » et ce à compter du 1^{er} Septembre 2011.

Adhésion au Syndicat mixte d'études et de préfiguration du parc naturel régional de la Brie et des Deux Morins

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de M. Vaudescal Président de l'Association des élus pour le PNR « Brie et Deux Morins » pour l'adhésion de la commune à ce syndicat .M. GRESSIER précise qu'il a assisté à différentes réunions et qu'un parc naturel régional peut accompagner les projets communaux.

Ce syndicat mixte aura pour mission de préparer le projet du parc naturel régional en précisant les enjeux , en définissant les objectifs et en élaborant le projet de charte sur la base des études préalables, en collaboration avec les institutions compétentes . Cette préparation sera réalisée en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs et des collectivités concernés.

A ce jour nous n'avons pas reçu le projet des statuts dudit Syndicat en conséquence le Conseil Municipal décidera de son adhésion dès qu'il sera en possession de ces documents.

Rapport annuel d'exploitation eau potable – assainissement – déchets ménagers et assainissement non collectif

Ces rapports n'appellent aucune observation du Conseil Municipal. Ces documents peuvent être consultés au secrétariat de Mairie.

Agence Régionale de Santé (ARS)

Mme le Maire donne connaissance d'un courrier de Monsieur Claude EVIN, directeur de l'ARS, demandant aux conseils municipaux de se prononcer avant le 30 Septembre sur le plan régional qu'il propose.

Mme le maire précise que ce dossier comporte 165 pages et elle estime ne pas avoir les compétences réelles pour se prononcer de manière éclairée sur ce projet. Elle propose au

conseil de prendre éventuellement connaissance de ce dossier qui sera réétudié au prochain conseil.

Transports scolaires

La rentrée scolaire de Septembre 2011 verra d'importants changements dans l'organisation des transports scolaires, avec notamment, la disparition de la carte « Espace » de Marne et Morin et la prise de compétence par le Département de l'organisation des circuits de ramassage scolaire pour les élèves de primaire.

La création de la carte Scol'R soulève nombre d'interrogations de la part des parents d'élèves. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet à l'adresse suivante : www.paysdelourcq.fr

Questions et informations diverses

A compter du 1^{er} Septembre 2011 Mme AVIDE Sandrine vous accueillera au secrétariat de Mairie aux côtés de Stéphanie LEBLACHER.

Il est rappelé aux riverains que l'élagage des branches, haies ou autres végétaux dépassant des propriétés et empiétant sur les voies communales doit être effectué par les propriétaires.

Les analyses d'eau effectuées donnent la conclusion suivante : « eau conforme aux exigences de qualité pour les paramètres analysés »

L'Association Armentières Hier-Aujourd'hui , dans le cadre des journées du Patrimoine, organisera le samedi 17 Septembre 2011 une exposition dans le narthex de l'Eglise d'Armentières qui aura pour thème « Augustin DUPRE ».

Dates à retenir :

17 Septembre 2011 : Repas des personnes âgées

17 Septembre 2011 : Exposition sur le thème Augustin DUPRE organisée par l'AHA

25 Septembre 2011 : Loto « Les Amis d'Armentières »

02 Octobre 2011 : Repas ACFA

08 Octobre 2011 : Concert en l'Eglise d'Armentières en faveur des populations déshéritées de Moldavie

06 Octobre 2011 : Collecte des extra-ménagers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.